

**CGV-110917**  
**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
216<sup>e</sup> séance du  
**CONSEIL DES GOUVERNEURS**  
Le 17 septembre 2011  
de 10 h 45 à 15 h 30  
Salle 600 Pavillon Simon-Larouche  
Campus d'Edmundston

**PRÉSENCES**

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Milaine Roy	Étudiante (Shippagan)
Alain Bossé	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Jean Soucie	Nord-Ouest
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	<b><u>Observatrices et observateurs</u></b>	
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Danys Delaquis	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Est	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Daniel Hétu	Professeur (Shippagan)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Raymond Lanteigne	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)		
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)		
André G. Richard, président	Sud-Est		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Louis R. Comeau, Léandre Cormier, Marie-France Doucet, Liette Dumas-Sluyter, Louis Léger, Bill Lévesque et Vaughne Madden

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE .....	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES .....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	4
6. CORRESPONDANCE .....	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-110611 .....	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL .....	5
9 . RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER .....	5
10. OBJECTIFS TRIENNAUX DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION .....	6
11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-110829 .....	7
12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX) .....	7
12.1    Nomination de cadre (poste de VRAEI) .....	7
12.2    Dossier de la Faculté de foresterie .....	7
12.3    Négociations collectives .....	8
12.4    Nomination - Comité de gouvernance .....	8
13. RAPPORT DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADEMIQUE SAC-110826 .....	8
14. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	8
14.1    Nomination - Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure .....	8
14.2    Formulaire sur les conflits d'intérêts .....	8
15. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	9
15.1    Projet FFIU - subvention .....	9
15.2    Négociations collectives .....	9
16. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	10
16.1    Politique des achats de biens et de services .....	10
17. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT .....	10
18. CALENDRIER DES RÉUNIONS .....	10
19. PRÉSENTATION : FACULTÉ DE FORESTERIE .....	10
20. AFFAIRES NOUVELLES .....	11
20.1    Requête en révision judiciaire .....	11
21. PROCHAINE RÉUNION .....	13
22. CLÔTURE .....	13

DOCUMENTS .....	14
Document A : Ordre du jour adopté .....	A(1-2)
Document B : Rapport du recteur et vice-chancelier .....	B(1-15)
Document C : Objectifs triennaux de l'Équipe de direction .....	C(1-29)
Document D : Nomination : Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure .....	D(1)
Document E : Formulaire sur les conflits d'intérêts .....	E(1)
Document F : Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire (FFIU) .....	F(1)
Document G : Points saillants - Convention collective (UMCE) .....	G(1-3)
Document H : Politique des achats de biens et de services .....	H(1)
Document I : Calendrier des réunions du Conseil des gouverneurs .....	I(1)
Document J : Présentation de la Faculté de foresterie .....	J(1-21)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

**1. OUVERTURE**

10 h 45 : le président, Maître André G. Richard, c.r., souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 216<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs.

**2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue à monsieur Raymond Lanteigne, représentant de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton - Campus de Shippagan.

**3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

**4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1-2

**Modification :**

- ▶ Ajout au point 20 *Affaires nouvelles* : Requête en révision judiciaire

**R : 01-CGV-110917**

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**6. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-110611****Corrections :**

- ▶ À la page 9, point 12.3.1, sixième paragraphe, première ligne, il faut lire : « Le vote secret a été demandé par un membre. Celui-ci fut appuyé par deux membres. Le vote secret n'a pas eu lieu, car un appui de cinq membres s'avère nécessaire. »
- ▶ À la page 10, point 12.3.1, dernier paragraphe, dernière ligne, il faut lire : « ...des échanges confidentiels. »

**R : 02-CGV-110917**

Georges Arsenault, appuyé par Milaine Roy, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-110611 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »*

Vote sur R02	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

## 8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les points suivants sont soulevés :

Inscriptions à la session d'hiver (Faculté de foresterie) : Au sujet de l'examen en cours en rapport avec les enjeux et défis de la Faculté de foresterie, un gouverneur demande si une personne de l'industrie forestière a été nommée au sein du groupe de travail. Le recteur et vice-chancelier explique que le groupe de travail a donné un mandat à monsieur Claude Godbout, ancien doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique à l'Université Laval, d'établir un diagnostic de la situation actuelle et de proposer des pistes de solution qui lui permettra de mettre en place un plan de relance de la faculté. Des consultations auprès des acteurs clefs de l'industrie forestière auront lieu.

Dossiers du Conseil des gouverneurs (poste du VRAEI) : Le recteur et vice-chancelier informe les membres que le Comité de gouvernance assurera le suivi sur la question de la révision de la Politique de sélection des cadres.

## 9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-15

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui porte sur les points suivants : a) dossiers prioritaires (inscriptions; objectifs triennaux de l'Équipe de direction; états financiers annuels; financement pluriannuel; négociations de conventions collectives; corporation U de M Développement Inc.; constructions et infrastructures; évaluation des risques de la sécurité en technologie de l'information; collaboration Université de Moncton/CCNB; évaluation des programmes; subventions de recherche; investissements fédéraux en recherche; chaires de recherche du Canada; programme d'appui à la réussite, recrutement étudiant; et passeport international); b) activités et dossiers divers (ententes interinstitutionnelles; consortium pour la reconstruction en Haïti; clôture du 50<sup>e</sup> à Shippagan; partenariat avec le CMA 2014; fête du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université; activités du CIAF à Shippagan; septième congrès de la FPPU à Moncton; liste des donateurs sur le site Web; anciens anciennes et amis; salon carrière Carbone Zéro; nouvel autobus : outil de recrutement et de promotion; service de l'activité physique et sportive; prix et distinctions).

Sur les inscriptions : Le recteur et vice-chancelier indique que le cap de 5000 inscriptions par année ne sera pas atteint cette année. Il indique que ceci avait été prévu lors de l'adoption du budget de fonctionnement 2011-2012. En date du 16 septembre 2011, l'Université compte 4959 inscriptions, soit cent de moins qu'à pareille date l'an dernier. Les statistiques révèlent qu'il y a des baisses d'inscription à la Faculté des sciences de l'éducation et à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.

À noter que, au niveau de la clientèle internationale, l'on compte 571 inscriptions au 12 septembre 2011, soit 11,6 % de l'effectif étudiant. De plus, la répartition des inscriptions par sexe est la même qu'au 1<sup>er</sup> décembre 2001, soit 62 % femmes et 38 % hommes.

Sur le financement pluriannuel : Des discussions sont présentement en cours entre les vice-recteurs des finances des universités et les représentants gouvernementaux afin de mettre en place un financement quadriennal pour les universités du Nouveau-Brunswick. Des rencontres auront lieu en octobre et en novembre afin pour négocier une entente.

Sur les infrastructures : Au Campus d'Edmundston, les installations conjointes avec le CCNB – Edmundston sont presque complétées. Elles sont la cafétéria, le salon étudiant, les services aux étudiantes et aux étudiants, la librairie et les bureaux des associations étudiantes. La salle multifonctionnelle sera prête au cours du mois de septembre. Au Campus de Moncton, le renouvellement des espaces des sciences infirmières, du Registrariat et des Services aux étudiantes et aux étudiants sont presque complétés. La construction du Centre de technologies et des sciences de la santé est presque complétée. Au Campus de Shippagan, l'aménagement du Carrefour de l'apprentissage au pavillon Bibliothèque-Sciences-Technologies est terminé.

Les nouveaux projets en cours sont l'agrandissement du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick au Campus de Moncton, l'aménagement d'un carrefour de l'apprentissage à la Bibliothèque Champlain au Campus de Moncton et le pavillon sportif au Campus d'Edmundston.

## 9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER (suite)

### Discussion

Un gouverneur demande des précisions au sujet de la construction du pavillon sportif. Le vice-recteur du Campus d'Edmundston explique que la démolition du vieux gymnase était nécessaire pour faire place à des espaces communs entre le pavillon Simon-Larouche et le nouveau collège. En attente de la construction du nouveau pavillon sportif, qui était prévue dans le projet éducatif de cohabitation, une entente a été conclue avec la polyvalente Cité des jeunes pour accommoder les étudiantes et les étudiants du Campus universitaire. Cette entente est temporaire. Par ailleurs, les pourparlers sont en cours avec le gouvernement provincial pour financer en partie le projet du pavillon sportif.

Un gouverneur demande des précisions sur le projet du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Le recteur et vice-chancelier explique que le développement de l'axe de la santé à l'Université est un objectif réaliste. Passant par un partenariat entre l'Université de Moncton, l'Université de Sherbrooke et la province du Nouveau-Brunswick, l'axe doit se développer en interpellant les acteurs dans le domaine de la santé, notamment le Centre hospitalier universitaire (CHU) et les instituts de recherche en santé. L'enjeu est important et complexe à la fois. Il faut continuer à travailler ensemble dans ce dossier.

**R : 03-CGV-110917**

Annie C. Daneault, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

## 10. OBJECTIFS TRIENNAUX DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Voir le Document C, p. 1-29

### Présentation

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente les objectifs triennaux (2011-2014) de l'Équipe de direction, année universitaire 2011-2012. Cinq grands thèmes sont identifiés : 1) Réussite universitaire : grande énergie au rendez-vous; 2) Population étudiante : jeunesse dans le feu de l'action; 3) Formation et recherche : vers de nouveaux besoins; 4) Relations universitaires : collaboration, fierté et appartenance; et 5) Administration universitaire et gestion institutionnelle : vers un changement, une nouvelle dynamique. L'Équipe de direction a identifié 18 objectifs et 47 moyens d'action. Le recteur et vice-chancelier explique que les objectifs s'inscrivent dans un grand projet de développement d'une culture étudiante axée sur la réussite. L'Université de Moncton doit être connue comme étant un pôle d'excellence pour les générations futures.

### Discussion :

Plusieurs membres du Conseil remercient l'Équipe de direction d'avoir présenté le bilan des réalisations, soit l'annexe 1 du document. Ceci en fait un rapport précis et concis.

Plus précisément, on note que les objectifs portant sur les programmes de mobilité étudiante sont bien cernés à l'objectif 1.4. La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales explique qu'il y a des défis au niveau de l'accueil dans les établissements universitaires étrangers et dans la reconnaissance des crédits universitaires. Ces points seront examinés de près au cours de l'année 2011-2012.

Un gouverneur demande si l'Université de Moncton considère le développement de programmes bilingues pour assurer sa pérennité. Le recteur et vice-chancelier explique qu'il n'y a pas d'objectifs en ce sens autres que celui d'examiner la création d'un programme conjoint avec la Mount Allison University d'ici 2012. Une discussion s'ensuit. Les points suivants sont soulevés :

- ▶ Il y a 20 ans, l'Université d'Ottawa comptait 6000 étudiantes et étudiants. Depuis qu'elle est devenue bilingue, on compte 35 000 étudiantes et étudiants. Ceci mérite une réflexion.

## 10. OBJECTIFS TRIENNAUX DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION (suite)

- ▶ L'Université McGill offre un modèle intéressant pour les étudiantes et les étudiants francophones qui souhaitent s'inscrire aux programmes offerts en anglais seulement. Elles et ils sont capables d'écrire leurs travaux et leurs examens en français même si l'Université est anglophone.
- ▶ Dans un contexte de gestion des risques, le Conseil des gouverneurs devrait être proactif et examiner les pistes de solution à l'aide d'experts indépendants. Il serait sage de développer une pensée stratégique autour de ce point en tenant compte des 10, 15 et 20 prochaines années.

**R : 04-CGV-110917**

Patrick Lavoie, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les objectifs triennaux 2011-2014 de l'Équipe de direction de l'Université de Moncton, année universitaire 2011-2012. »*

Vote sur R04	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**R : 05-CGV-110917**

Lise Bastarache, appuyée par Jean Soucie, propose :

*« Que, dans un contexte de gestion de risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique. »*

Vote sur R05	Pour 18	Abstention 1	ADOPTÉE
--------------	---------	--------------	---------

## 11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-110829

**R : 06-CGV-110917**

Milaine Roy, appuyée par Alain Bossé, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CEX-110829. »*

Vote sur R06	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

## 12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)

### 12.1 Nomination de cadre (poste de VRAEI)

Voir le point 20.1.

### 12.2 Dossier de la Faculté de foresterie

Le recteur et vice-chancelier indique qu'un groupe de travail a été mis sur pied pour examiner les programmes et les structures de gouvernance de la Faculté de foresterie. Il précise qu'un consultant a été embauché, soit Claude Godbout, ancien doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique à l'Université Laval et ancien vice-recteur exécutif et recteur par intérim à l'Université Laval. Le consultant aura le mandat d'établir un diagnostic de la situation actuelle et de consulter les acteurs du domaine pour définir les enjeux auxquels fait face la Faculté. De plus, le consultant doit proposer des pistes de solution qui permettront de mettre en place un plan de relance afin d'assurer l'essor de la formation en foresterie au Campus d'Edmundston.

### **12.3 Négociations collectives**

Une entente de principe, d'une durée de trois ans, a été conclue entre l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs (ABPPUMCE). Au niveau du traitement salarial, elle prévoit 0,0 % d'augmentation pour l'année 2010-2011, 2,0 % du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011, 2,0 % du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012 et une ou des augmentations égales à celles de l'échelle de l'ABPPUM pour 2012-2013. L'entente de principe sera présentée pour ratification au point 15.2 de l'ordre du jour. Au Campus de Moncton, les négociations avec les bibliothécaires, professeures et professeurs (ABPPUM) sont entamées. Dix-sept sessions sont prévues de la fin août à la fin décembre. Au Campus de Shippagan, des projets de propositions ont été échangés entre les parties.

### **12.4 Nomination - Comité de gouvernance**

**R : 07-CGV-110917**

Annie C. Daneault, appuyée par Lise Bastarache, propose :

*« Que **Pauline Roy** soit nommée au Comité de gouvernance pour un mandat de trois ans, soit de septembre 2011 à septembre 2014. »*

Vote sur R07	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

### **13. RAPPORT DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADEMIQUE SAC-110827**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le condensé de la réunion du Sénat académique. Il fait remarquer que trois programmes en sociologie ont été reconfigurés, que des modifications importantes ont été apportées aux règlements 10.9.3 et 28.12.3 portant sur la fraude et qu'un nouveau règlement portant sur les congés pour les étudiants réservistes a été adopté. Il note que le Sénat académique a procédé à la nomination de plusieurs membres au sein de ses comités.

### **14. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

Annie C. Daneault, présidente du Comité de gouvernance, explique que le Comité a obtenu le mandat de réviser la Politique de sélection des cadres afin de faire des modifications, le cas échéant, et doit présenter un rapport au Conseil des gouverneurs en juin 2012. Cinq étapes ont été identifiées, notamment une consultation auprès des instances identifiées dans la Politique, la réception des réactions, la révision de la Politique à la lumière des réactions reçues, l'adoption des modifications au Comité de gouvernance, le cas échéant et l'adoption de la nouvelle Politique au Conseil des gouverneurs.

#### **14.1 Nomination - Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure**

Voir le Document D, p. 1

**R : 08-CGV-110917**

Annie C. Daneault, appuyée par Hermel Landry, propose :

*« Que **Georges Arsenault** soit nommé membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure pour un mandat indéterminé. »*

Vote sur R08	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

#### **14.2 Formulaire sur les conflits d'intérêts**

Voir le Document E, p. 1

Annie C. Daneault invite les membres à compléter le formulaire sur les conflits d'intérêts et de le remettre au Secrétariat général.

Dîner de 12 h 35 à 13 h 15.

## 15. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Lise Bastarache, présidente du Comité de finance, présente les éléments du rapport du Comité de finance. Le Comité s'est réuni le 30 août 2011.

Le Comité a discuté des points suivants :

- Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada.
- Mandat pour les négociations collectives.
- Projet FFIU - subvention.
- Analyse des écarts entre le budget 2010-2011 adopté et le résultat réel.
- MOU avec la province du Nouveau-Brunswick : entente pluriannuelle portant sur le financement des universités du Nouveau-Brunswick.

### 15.1 Projet FFIU - subvention

Voir le Document F, p. 1

La présidente explique que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a annoncé que les universités publiques du Nouveau-Brunswick auront l'occasion d'utiliser le capital non dépensé provenant du rendement sur investissement du fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire (FFIU). La part de l'Université est de 890 474,85 \$.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines expliquent que trois projets ont été ciblés pour recevoir une part de ces fonds. Ils sont : la bibliothèque Rhéa-Larose, le Carrefour d'apprentissage à la Bibliothèque Champlain et des entretiens majeurs des infrastructures physiques du bâtiment au pavillon Irène-Léger.

**R : 09-CGV-110917**

Lise Bastarache, appuyée par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs autorise les projets présentés (Bibliothèque Champlain, Bibliothèque Rhéa-Larose, Pavillon Irène-Léger) et accepte que l'Université de Moncton fasse, selon les procédures établies, les démarches pour retirer la somme de 890 475 \$ du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire. »*

Vote sur R09	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

### 15.2 Négociations collectives

Voir le Document G, p. 1-3

Lise Bastarache présente les faits saillants de l'entente de principe conclue entre l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston (ABPPUMCE). L'entente s'étend sur une période de trois ans, débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et se terminant le 30 juin 2013. Elle présente les échelles de traitement, la charge professorale et les articles les plus importants.

**R : 10-CGV-110917**

Lise Bastarache, appuyée par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'entente de principe d'une durée de trois ans (du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2013) convenue entre l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston. »*

Vote sur R10	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

## **16. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

### **16.1 Politique des achats de biens et de services**

Voir le Document H, p. 1

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que, lors de l'adoption de la Politique des achats de biens et de services, le Conseil des gouverneurs avait demandé au Comité de vérification d'examiner l'ajout d'une considération environnementale au point 4.1 de la Politique. Le Comité a examiné la question à sa réunion du 30 août 2011.

Le Comité a réexaminé la section 4.3.10 de la Politique et note que l'Université encourage les requérants d'inclure dans les appels d'offres des exigences qui valorisent la protection de l'environnement dans la mesure où ces exigences n'influencent pas le prix de façon démesurée.

Un gouverneur estime que l'Université devrait prévoir un libellé plus fort et plus défini en termes de montant. Il rappelle la mission, la vision et les valeurs de l'Université. D'autres estiment qu'il y a des choix à faire et que les achats publics doivent être gérés avec beaucoup de prudence. La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 11-CGV-110917**

Yves Gagnon, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du Comité de vérification sur la question de la considération environnementale. »*

Vote sur R11	Pour 16	Contre 1	Abstentions 2	ADOPTÉE
--------------	---------	----------	---------------	---------

## **17. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT**

Le recteur et vice-chancelier explique que le Comité s'est réuni le 29 août 2011. Le Comité a discuté de l'entente entre l'Université de Moncton et Placements Acadie, de la surveillance des gestionnaires Montrusco-Bolton et Jarislowsky Fraser ainsi que des rendements des gestionnaires de portefeuille (dotation et caisses de retraite). Au niveau des rendements, on note une performance au deuxième quartile à trois mois et à six mois.

## **18. CALENDRIER DES RÉUNIONS**

Voir le Document I, p. 1

**R : 12-CGV-110917**

Alain Bossé, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

*« Que la réunion du Conseil des gouverneurs prévue le samedi 9 juin 2012 soit déplacée au samedi 2 juin 2012. »*

Vote sur R12	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

## **19. PRÉSENTATION : FACULTÉ DE FORESTERIE**

Voir le Document J, p. 1-21

Invité : Jean-Marie Binot, doyen de la Faculté de foresterie.

Présentation

À l'aide de diapositives électroniques, le doyen de la Faculté de foresterie présente un portrait de la Faculté de foresterie. D'entrée de jeu, il rappelle que l'industrie forestière joue un rôle économique de premier plan au Nouveau-Brunswick. La gestion des ressources forestières étant vitale pour la province, il explique que la Faculté a été créée en 1985 ayant comme mandat de doter la province de forestiers professionnels francophones. La Faculté offre les programmes de Baccalauréat en sciences forestières, le Baccalauréat en sciences

**19. PRÉSENTATION : FACULTÉ DE FORESTERIE (suite)**

forestières (coop) et la Maîtrise en sciences forestières (M. Sc. F.). L'équipe professorale et technique compte dix professeurs, deux superviseurs de laboratoire et une secrétaire.

Au niveau de la recherche, la Faculté compte sept professeurs-chercheurs qui s'intéressent davantage à l'acériculture, la sylviculture, la géomatique, la foresterie autochtone, la ligniculture, la pathologie forestière et autres. On compte environ 35 communications scientifiques par année et la publication d'une dizaine d'articles scientifiques par année.

Au niveau des inscriptions, le doyen explique que la Faculté fait face à une décroissance. En 1999, elle comptait plus de 120 étudiantes et étudiants. En 2010, elle en compte moins de 40. Face à cette situation, la Faculté a intensifié ses efforts de recrutement, a développé des ententes avec six cégeps du Québec et a réduit la durée du baccalauréat.

Le doyen explique que le 31 janvier 2011, le Comité exécutif a résolu que les dirigeantes et les dirigeants du Campus d'Edmundston entament une réflexion sur le dossier de la Faculté de foresterie afin d'identifier des pistes de solution aux défis auxquels elle fait face. Au cours de l'hiver 2011, un consultant a été embauché afin d'établir un diagnostic de la situation actuelle. Le consultant doit faire des consultations auprès des acteurs du domaine, faire une analyse des mesures d'ajustement, faire une analyse des propositions et proposer des pistes de solution afin de mettre en place un plan de relance.

**Discussion**

Les membres du Conseil constatent que l'industrie forestière vit une période difficile sur l'échelle pancanadienne. Ils notent que la construction des maisons d'habitation au Canada et aux États-Unis est en chute. Grands-parents, parents et enfants vivent davantage ensemble et ceci a un impact sur les marchés. Par ailleurs, les membres constatent que la Faculté lutte constamment contre de mauvaises perceptions de la part des jeunes élèves qui souhaitent s'inscrire à l'Université. Bien que la nouvelle génération est sensible à la question de l'environnement, de la conservation, du développement durable et de la protection de la faune, elle ne semble pas lier ces questions à la foresterie. Certains membres estiment que l'image de la Faculté devrait être repensée.

Par ailleurs, certains membres souhaitent connaître la masse critique nécessaire d'étudiantes et d'étudiants pour assurer une bonne formation. Selon le doyen, la Faculté devrait accueillir au-delà de 80 étudiantes et étudiants. Toujours selon le doyen, un ratio d'un professeur pour dix étudiantes et étudiants est souhaitable.

Le président remercie monsieur Jean-Marie Binot pour sa présentation.

**20. AFFAIRES NOUVELLES****20.1 Requête en révision judiciaire**

**R : 13-CGV-110917**

Yves Gagnon, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs se transforme en Comité plénier pour une durée de 20 minutes. »*

Vote sur R13	Pour 17	Abstention 1	ADOPTÉE
--------------	---------	--------------	---------

Il est 14 h 37.

Michel Cardin, Daniel Hétu, Ghislain LeBlanc et Marie-Linda Lord s'absentent pour le reste de la réunion.

21.1 **Requête en révision judiciaire** (suite)**R : 14-CGV-110917**

Annie C. Daneault, appuyée par Hermel Landry, propose :

« Que Pauline Roy, vice-présidente, agisse comme présidente du Comité plénier. »

Vote sur R14	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**R : 15-CGV-110917**

Alain Bossé, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs revienne en assemblée délibérante. »

Vote sur R15	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

Il est 15 h 24.

**Rapport du Comité plénier**

- 1) Les membres du Conseil des gouverneurs se disent inquiets d'un manque apparent de confidentialité d'une, d'un ou de membres.
- 2) Les membres du Conseil des gouverneurs estiment que certains propos énoncés par certaines personnes envers certains membres du Conseil des gouverneurs sont regrettables.
- 3) Les membres du Conseil des gouverneurs désirent rassurer madame Marie-Linda Lord de même que le recteur et vice-chancelier de leur appui indéfectible dans la procédure judiciaire qui s'entame.

**R : 16-CGV-110917**

Lise Bastarache, appuyée par Patrick Lavoie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs demande au Comité exécutif de se pencher sur la question d'une violation possible au niveau de la confidentialité, de formuler une recommandation et de faire rapport au Conseil des gouverneurs. »

Vote sur R16	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**R : 17-CGV-110917**

Alain Bossé, appuyé par Hermel Landry, propose :

« Que, considérant que l'Université doit se défendre dans une procédure judiciaire, le Conseil des gouverneurs donne le mandat à ses avocats de la défendre avec célérité, rigueur et professionnalisme. »

Vote sur R17	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**R : 18-CGV-110917**

Alveray (Bill) Ferguson, appuyé par Yves Gagnon, propose :

« Que le Comité exécutif reçoive le mandat de coordonner la défense de l'Université de Moncton dans la poursuite entamée par Serge Rousselle et Yvon Dandurand. »

Vote sur R18	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

**21. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu à Moncton le 26 novembre prochain. Un souper aura lieu le 25 novembre 2011 au pavillon Léopold-Taillon.

**22. CLÔTURE**

La réunion se termine à 15 h 30.

Contresigné le

---

André G. Richard, président

---

Lynne Castonguay, secrétaire générale